

Praxis

Berne, le 29 avril 2022

Fondation SSO-Services de la Société Suisse des médecins-dentistes

Elections du conseil de fondation — Mandat du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2026

Madame, Monsieur,

Les quatre ans de mandat du conseil de fondation de la Fondation SSO-Services prendront fin le 30 juin 2022.

Pour le nouveau mandat, qui s'étendra du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2026, tous les membres actuels du conseil se portent candidats à leur réélection:

Albrecht	Dominik	Dentiste, employeur	Saint-Gall, SG
Aurich	Patrick	Dentiste, salarié	Stans, NW
Brönnimann	Claudia	Dentiste, salariée	Baden, AG
Broggini ¹	Renato	Dentiste, employeur	Balerna TI
Jäggi	Cornelia	Hygiéniste dentaire, salariée	Lohn-Ammannsegg, SO
Stahel	Simon	Dentiste, employeur	Pfäffikon ZH

Selon le règlement électoral (ch. 4), les destinataires de la Fondation SSO-Services sont habilités à proposer des candidats employeurs ou salariés en leur sein. Les propositions doivent être communiquées au secrétariat dans un délai de 20 jours à compter de la présente publication.

Obligation d'informer

Afin de respecter l'obligation d'informer envers les salarié(e)s, nous prions les employeurs de porter cette lettre à la connaissance de leurs salarié(e)s.

¹ Parmi les cinq membres que compte le conseil de fondation au minimum, l'un ou l'une est désigné(e) par le comité de direction de la SSO. Ce dernier a choisi le docteur Renato Broggini pour le représenter.

Informations futures concernant les élections de la Fondation SSO-Services

A l'avenir, la Fondation SSO-Services publiera toutes les informations relatives aux élections sur la page web www.sso-stiftungen.ch/fr. Cela permettra de s'assurer que les employeurs et les salariés soient correctement informés selon l'acte de fondation.

Nous restons bien entendu à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Nous vous présentons, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.
Fondation SSO-Services

Oliver Halter
Gérant

Isabelle Gigandet
Gérante